

## Mutuelles : unis pour payer moins

Publié le 17/03/2015



Stéphane Albie, Nathalie Lafon, Cathy Gauthier et Michel Bosredon mettent en avant le nouveau service. © Photo Pierre Fock

« Ma commune, ma santé » : ce service est mis à disposition des administrés de la commune de Montignac, sans engagement financier. Il s'adresse à tous les habitants qui ne possèdent pas de complémentaire santé. En partenariat avec l'association Actiom, il permet de proposer aux administrés une complémentaire santé mutualisée renégociée chaque année avec les grands groupes de mutuelles.

Le rôle de l'association est de représenter et défendre ses adhérents auprès des assureurs et mutuelles de France. Son objectif est de faire baisser les tarifs en mutualisant les risques et les prestations, afin d'obtenir une offre à moindre coût et accessible à tous. Une première réunion d'information a eu lieu jeudi. Deux autres sont programmées demain et mercredi 25 mars (le matin).

Renseignements au bureau du centre intercommunal d'action sociale à la mairie (05 53 51 72 00 pour rendez-vous).

Pierre Fock